



**LES ARCHERS DE
LA CROIX EN TOURAINE**

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0437073

Siège social : Mairie de La Croix en Touraine

N° WALDEC : W3720001518 - N° SIRET : 482 681 533 00014

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 16 OCTOBRE 2025

Sommaire du compte-rendu :

Assemblée Générale Extraordinaire	p2
Assemblée Générale Ordinaire	p3
Rapport Moral – par Thierry SUTTON, président	p3
Rapport d'activités	p4
Nos licenciés	p4
Nos organisations de compétitions	p4
Les moments de convivialité	p4
Stages jeunes du club et stages du comité régional	p5
Actions en milieu scolaire	p5
Emploi - Mission et répartition	p5
Bénévolat	p7
Evolutions du règlement intérieur	p7
Rapport Financier 2024-2025 et prévisionnel 2025-2026 par Romain FALLET, trésorier	p9
Bilan financier 2024-2025	p9
Rapport vérificateur aux comptes	p9
Prévisionnel 2025-2026	p10
Proposition d'évolution des tarifs de licences	p11
Proposition de l'Assemblée Générale au sujet de la location du matériel	p11
Rapports et projets de commissions	p12
Commission sportive - par Annette VILLATE	p12
Commission Habillement/Goodies - par Caroline PROUTEAU	p12
Commission Organisation 3D/parcours - par Frédéric TRINQUARD	p13
Commission Matériel Ciblerie - par Thierry SUTTON et Christophe THIBAUT	p14
Commission Matériel Archerie - par Jean-Baptiste DUBOIS	p14
Commission Communication - par Caroline PROUTEAU et Marine GIRARD	p15
Commission jeunes - par Baptiste SIEP-LEROUX	p15
Commission développement - par Christophe THIBAUT et Thierry SUTTON	p16
Projet de club 2026-2030	p16

Ordre du jour :	Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des statuts
	Rapport Moral
	Rapport d'activités
	Rapport financier 2024-2025 et budget prévisionnel 2025-2026
	Rapport des commissions et projets

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE – OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19h25

Nombre d'électeurs : 45

Nombre de votants présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

Les statuts de l'association ont été modifiés pour la dernière fois en 2000. Depuis, la législation a évolué et la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) a proposé de nouveaux statuts types en 2016. Les membres du bureau proposent à l'Assemblée Générale des modifications de statuts en reprenant le modèle préconisé par la FFTA. Ces nouveaux statuts apportent des précisions sur le fonctionnement de l'association (objet, moyens d'action, ressources, obligations générales, rôles des membres du Conseil d'Administration). Par ailleurs, ils permettent d'inclure les licenciés de moins de 16 ans dans les prises de décisions de l'Assemblée Générale en donnant le droit à un représentant légal de voter en leur nom. Il s'agit de la modification principale et de la raison première de cette proposition d'évolution des statuts de l'association.

Les statuts proposés sont présentés aux membres de l'association présents et soumis au vote :

Voix contre : 0

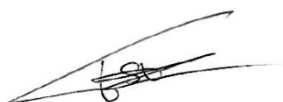
Abstentions : 0

Voix pour : 32

Par conséquent, **les statuts proposés sont validés à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

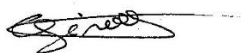
Le président,

Thierry SUTTON



La secrétaire

Marine GIRARD



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h30

Nombre d'électeurs : 61

Nombre de votants présents : 32

Nombre de pouvoirs : 6

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT THIERRY SUTTON

Bonjour à toutes et à tous, Je suis ravi de vous accueillir pour cette Assemblée Générale annuelle de notre association. L'année 2025 a été riche en événements, en défis et en réussites, et c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport moral.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du bureau, qui m'ont apporté leur soutien par leur engagement complet durant cette année de transition, les bénévoles, les archers, ainsi que nos partenaires pour leur soutien tout au long de l'année.

Un grand merci pour les communes de La Croix en Touraine, de Bléré, d'Athée-sur-Cher, et la Communauté de communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher, qui mettent à la disposition des archers des locaux et de multiples possibilités d'entraînement.

Nous avons maintenu 6 séances d'entraînement par semaine, ouvertes à tous les niveaux, avec une participation moyenne de 15 archers par séance. Par la constance de notre travail sur la formation des archers, nous avons obtenu le LABEL EXCELLENCE, cela nous classe dans les 30 premiers sur 1600 clubs en France.

Participation à divers compétitions régionales et nationales avec une médaille d'argent en championnat de France Elite 3D avec 10 sélections en Championnat de France.

L'année 2025 a été marquée par une bonne dynamique au sein de l'association. Nous comptons désormais 104 membres, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. Les bénévoles se sont investis tout au long de l'année, permettant la bonne tenue de nos activités. L'esprit d'équipe et la convivialité restent au cœur de notre association, comme en témoignent les retours positifs des membres.

Besoin d'un terrain d'entraînement spécifique pour la pratique du Tir 3D et Campagne. Et d'une salle permanente, dans un objectif de développement de nos activités et de progression !!!!

Pour l'année à venir, nous souhaitons :

- Développer la pratique : Proposer des séances d'initiation pour les jeunes et les adultes, et augmenter le nombre de compétitions locales (possibilités au gymnase de St Martin le Beau)
- Améliorer notre communication et renforcer notre présence sur les différents réseaux sociaux.
- Développer des projets communs avec les autres clubs sportifs du département en mutualisant nos ressources en matériel lors d'événements sportifs.

En conclusion, l'année 2025 a été une année positive pour notre association, marquée par l'engagement de tous et une belle dynamique sportive. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre participation et votre soutien.

Ensemble, continuons à faire vivre et grandir notre passion pour le tir à l'arc.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAISON 2024-2025

Nos licenciés :

En 2024-2025, le club enregistre son record de licenciés, avec 104 adhérents, sûrement grâce à l'effet Jeux Olympique, répartis comme suit :

- 30 licences féminines et 74 licences masculines
- 39 jeunes et 65 adultes
- 33 primo-licenciés (c'est la première fois que nous avons autant de débutants.)

Cette année nous devrions être autour de 90 archers.

Nos organisations de compétitions :

Nous avons organisé 4 compétitions officielles, 1 tournoi poussin, et nous avons ouvert notre jeu d'arc pour accueillir le Bouquet Provincial.

- Notre **concours de tir en salle** à eu lieu le 23 et 24 novembre 2024. Nous avons accueilli 130 participants différents, et 43 débutants sur les départs qui leur étaient dédiés.
- Notre **concours 3D du 15 et 16 mars 2025**, à la Herserie à La Croix en Touraine, proposait 3 départs de 24 cibles. Nous avons accueilli 107 participants différents et 65 autres tirs soit un total de 172 départs. Nous proposons également un parcours découverte, réduit à 13 cibles, qui a permis à 19 participants, jeunes et moins jeunes, de découvrir la discipline.
- Notre **Tir Beursault** était support du championnat départemental et régional. Plusieurs départs ont été organisés entre le 1^{er} et le 11 mai 2025. Nous avons accueilli 60 archers et 8 autres tirs, soit un total de 68 départs, ce qui est un bilan plutôt positif.
- Le **Tournoi Poussins** était organisé le samedi 24 mai 2025 au jardin d'arc. 16 jeunes ont participé à cette rencontre. Il y a eu une bonne participation de nos jeunes mais peu de l'extérieur.
- Le **concours 3D du 5 et 6 juillet 2025** avait lieu à Chenonceaux et servait de support au Championnat Départemental. Nous proposons 3 départs de 24 cibles, et avons accueilli 77 archers et 21 autres tirs soit un total de 98 départs. Cependant ces chiffres sont faussés par le nombre conséquent de compétiteurs ayant choisi de ne pas rendre leurs feuilles de marques. Le nombre de participants est moindre qu'en mars mais il y a davantage de concours organisés à cette époque ci de l'année alors qu'en mars nous sommes le premier de la saison.
- Nous avons également accueilli des archers pour le bouquet provincial sur 4 départs en mai et juillet 2025.

Les moments de convivialité :

Comme tous les ans nous avons organisé une soirée de Noël fin décembre et un tir de la galette fin janvier. Ces deux événements ont connu un vif succès, les gymnases étaient pleins.

En mars, le club a fait une animation Tir à l'Arc au Féminin dans le cadre de la Journée de la Femme à Luzillé. Nous avons également organisé notre traditionnel loto qui a investi beaucoup de bénévoles du club.

En fin d'année une soirée conviviale au jardin d'arc a permis de réunir bon nombre de licenciés du club pour un passage de flèches de progression, des jeux et un repas convivial.

À la rentrée nous avons participé aux forums de associations de La Croix en Touraine et d'Athée sur Cher. La traditionnelle journée du Tir au Roy a eu lieu le 21 septembre. Chez les jeunes, Samuel CARPENTIER devient notre Roitelet de l'année au bout de la 3^{ème} flèche. Chez les adultes, nous avons cette année un roi également, David URSULET, qui a touché l'oiseau sculpté par Caroline PROUTEAU notre reine de l'année dernière, au bout de la 9^{ème} flèche. Pour nos plus jeunes archers, nous avons mis en place les

« Mini-roy » à une distance de 15m, et c'est Matt HERREWYN VIAUD qui a touché le centre du marmot à sa 2ème flèche.

Tout au long de l'année ont aussi lieu des journées « bricolage » pour l'entretien de la ciblerie et l'organisation des concours 3D, des journées portes-ouvertes, souvent couplées avec l'organisation de challenges « Partage tes Flèches » pour nos jeunes, qui permettent aux membres du club de se retrouver et de partager leur passion du tir à l'arc avec des personnes extérieures.

Stages jeunes du club et stages du comité régional :

Nous avons organisé 6 stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires à destination de nos jeunes, encadrés par Jean-Baptiste et les entraîneurs bénévoles. Baptiste SIEP-LEROUX a également intégré le Groupe Régional Jeunes, ce qui lui a permis de bénéficier des stages organisés par le comité régional et de participer aux 3 manches de Tournoi National Jeune. Par ailleurs, Jean-Baptiste, Séverine et Marine ont pu participer au Groupe Régional Adulte pour cette saison 2024-2025.

Actions en milieu scolaire :

NAP école de de Bléré – 30 séances – 1h hebdo le vendredi midi :

- 6 groupes de 8 à 12 enfants sur les élèves de CE2, CM1 et CM2.
- Cycle de 5 à 7 séances entre les périodes de vacances.
- Plus de 50 enfants de l'école ont pu découvrir le tir à l'arc.

UNSS – 30 séances dans l'année – 7 inscrits à l'AS du collège sont licenciés au Club
Présence décevante. Assez peu de participations des archers du club sur les séances du midi (2 archers du club réguliers, 1 archer peu régulier, les autres rarement, voire jamais, présents).

Collégiens non-licenciés impliqués : 2 élèves

Une vingtaine de collégiens ont pu découvrir le tir à l'arc

Le Championnat académique était organisé à Bléré pour la 4è année consécutive

2 équipes du Collège ont participé et finissent champions académiques dans leur catégorie respective. Seule l'équipe en Collège Excellence était valide pour être sélectionnable au Championnats de France. Depuis cette année il faut impérativement 2 filles dans l'équipe.

Le championnat de France UNSS s'est déroulé à Argentan (61), l'équipe se classe à la 5è place. L'équipe était composée de 4 jeunes archers (Amélie, Timéo, Lucas et Maelys) et un jeune arbitre (Noélie). JB et Patrick ont accompagné sur ce championnat.

Une première cette année les jeunes archers lycéens du Club ont réussi à monter une équipe avec le Lycée Léonard de Vinci d'Amboise. Paul, Etan, Sara (associés à Coraline du club d'Amboise) ont fait une belle prestation en revenant avec la médaille d'Argent en catégorie Lycée Excellence

Sur les créneaux UNSS, nous avons accueilli Louison, une stagiaire BPJEPS, en formation avec le club de Handball de Bléré. Elle a pu encadrer des séances sur la fin d'année avec un groupe de 6 à 8 collégiennes et passer son examen avec ce groupe.

Emploi - Mission et répartition :

Jean-Baptiste est employé à mi-temps par le club.

75% des actions sont directement pour la gestion du club

- 61% sur des actions d'entraînements des jeunes et des compétiteurs.

Préparation des archers et programmation des entraînements des archers jeunes et adultes

compétiteurs. Accompagnement sur les championnats Départementaux et Régionaux Jeunes. Accompagnement sur les Championnats de France Salle et TAE. Accompagnement sur les compétitions TAE du mercredi avec le groupe Jeunes (Saint-Avertin et Vineuil).

- 6% sur les adultes débutants. Beaucoup d'adultes débutants après les JO (17 débutants adultes). Le besoin d'être 2 cadres (ou plus parfois) pour encadrer tout le monde était obligatoire. Cours encadrés par JB principalement en début de saison (jusqu'à mi-Février) ensuite le groupe était moins conséquent Thierry a continué seul jusqu'à la fin de saison.
- 7% sur du travail de préparation et rédaction de documents. La plupart du travail a été fait sur les documents qui ont été repris par Marine sur la charte de l'archer et le règlement intérieur. Travail sur l'installation de la plateforme de location matériel. Et la préparation des documents à distribuer pour la gestion d'entraînement (carnet, feuille de planification, etc)

25% des actions sont des prestations externes à la vie du club

- 10% du temps sur les cours au Club de Loches

Cette année, l'action était principalement sur les débutants et peu sur les compétiteurs. Beaucoup de turnover chez les débutants. Fidélisation assez compliquée, peu de gens impliqués dans la compétition ou dans la vie du club. Loches n'a pas d'entraîneur bénévoles diplômés, il a été demandé à pouvoir intervenir sur d'autres créneaux avec les plus confirmés pour les encourager à faire de la compétition mais le club a refusé pour des raisons économiques. JB peut difficilement faire mieux avec le club de Loches.

- 10% du temps sur le collège de Bléré

Jusqu'à présent cette intervention était prise en charge par la subvention ANS. Depuis cette saison 2025, la subvention liée au sport scolaire est dorénavant réservée aux Pôles Relève, Pôle Espoirs et Section Sportive. Malgré notre argumentation dans la demande de subvention autour d'un accompagnement supplémentaire des archers du club sur les créneaux du collège, la subvention nous a été refusée. Lors de l'entretien avec le collège de Bléré, nous avons demandé à construire un projet de Section Sportive en commençant par la mise en place d'une option pour la rentrée 2027-2028 (volonté de créer cette section déjà introduite depuis le titre de champion de France 2017). La principale du collège est satisfaite de pouvoir proposer du sport pour tous, mais ne semble pas pouvoir soutenir un tel projet dans son établissement. Nous n'avons plus aucune alternative financière pour couvrir les coûts de l'intervention d'un professionnel sur un créneau au collège. Aux vues de l'implication des collégiens sur cet entraînement et dans leur pratique FFTA (seule Amélie a fait des compétitions extérieures après le Chpt de France UNSS), nous avons décidé que JB ne participerait plus au collège de manière récurrente. Seuls Annette et Patrick resteront présents pour les collégiens.

- 5% du temps sur l'école de Bléré

Une action qui rapporte peu par rapport à l'énergie déployée pour faire durer cette animation dans le temps. En moyenne, ça rapporte au club 3 euros par séance. Ça couvre à peine les frais de remplacement matériel (flèches abîmées, encoches, reposes flèches, colle pour les plumes)

Sur les 5 dernières années, 1% des jeunes vus lors des animations prennent une licence. Cette année, il n'y a pas eu de nouveaux recrutements provenant de ces animations.

40 heures complémentaires n'ont pas été demandées par JB. Ces heures sont principalement dues à plus de travail administratif à la rentrée et plus d'accompagnement des petits en compétition. JB a préféré considérer ces heures comme assimilées à du travail de bénévole (en plus de celles qui n'a pas comptées dans ses relevés).

Bilan de l'emploi, beaucoup d'actions auprès des jeunes collégiens, ne donnent que peu de résultats comparés aux années précédentes. Evolution 2026, c'est fini le collège.

Les 100 heures du collège seront mises principalement sur l'encadrement des adultes intermédiaires, sur

le suivi des compétiteurs, sur l'accompagnement des actions de commissions et sur la construction d'un nouveau projet de club 2026-2030.

Bénévolat :

Outre les membres du bureau qui ont été élus à l'Assemblée Générale de 2024, plusieurs bénévoles ont pu s'investir dans la gouvernance du club par le biais de commissions thématiques. L'objectif de ces commissions est de faire en sorte que chacun, même s'il n'est pas élu au bureau, puisse s'impliquer dans la vie du club sur des sujets qui l'intéresse.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont pu aider au bon déroulement des différents événements que nous avons organisés et faire en sorte que nous ayons une buvette avec beaucoup de choix à proposer aux participants.

Le club dispose d'une équipe pédagogique constituée d'un salarié, de 6 entraîneurs diplômés, et de 2 assistants et encadrants. Pour la saison 2025-2026, 2 archers ont fait part de leur souhait de suivre la formation encadrant fédéral pour pouvoir apporter leur aide lors des entraînements : Baptiste SIEP-LEROUX et David URSULET.

Nous avons également 2 arbitres, sans quoi il ne serait pas possible pour le club d'organiser des compétitions. Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour suivre la formation d'arbitre, car plus il y a de diplômés et plus la charge de travail peut être répartie entre chacun.

Nos deux arbitres précisent qu'il est tout à fait possible de concilier les rôles d'arbitres et d'archers car il est possible de tirer un départ sur un concours où l'on est arbitre (même si c'est plus délicat en parcours mais faisable si on tire le 1^{er} départ et que l'on ne fait pas partie de l'équipe qui contrôle le parcours.

Actuellement il y a 16 arbitres en activité sur le département, pour une quarantaine de compétitions rien qu'en hiver. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour soulager chacun !

La formation se déroule sur une année civile, et dure environ 1 an et demi. Il y a des moments de formation en visio et des stages sur le terrain. Il faut avoir un certain nombre d'arbitrage de compétitions en tant que stagiaire pour pouvoir valider son diplôme. Si plus d'arbitres : plus de compétitions : plus de rentrées d'argent : des choses vont devoir être arrêtées. Contrairement à la formation entraîneurs, il n'y a pas de quotas de points en compétitions nécessaire pour prétendre à la formation.

Pour le club, si on n'a plus d'arbitre on ne peut plus organiser de concours, ce qui entraînerait une grosse diminution des rentrées d'argent, ce qui nous obligerait à faire des choix importants sur ce que l'on maintient en place et ce que l'on arrête.

Evolutions du règlement intérieur :

Les membres du bureau ont mené plusieurs réflexions au cours de l'année, et souhaite les faire valider par l'Assemblée Générale en modifiant le règlement intérieur.

Les modifications proposées concernent :

- La location du matériel : auparavant, grâce à la dotation ETAF, nous pouvions renouveler notre stock de matériel mis à disposition des archers du club. Cependant, il nous est de plus en plus difficile de renouveler les arcs que nous pouvons mettre à disposition, alors que la demande est de croissante. Nous souhaitons poursuivre la mise à disposition du matériel pour pouvoir accompagner au mieux les archers qui en ont besoin. Nous avons donc mis en place une location trimestrielle sur la base de 1,2% du prix du matériel neuf par mois. Cette location reste abordable pour les archers et leur permet de s'équiper de leur propre matériel petit à petit tout en permettant au club d'entretenir et de renouveler son stock de matériel. Le matériel d'initiation reste gratuit pour les jeunes en première année.

- Un rappel sur la tenue vestimentaire souhaitée et sur le déroulement des entraînements d'un point de vue disciplinaire : Ces précisions ont été apportées au règlement intérieur suite aux constats de plusieurs manquements de discipline, notamment chez certains jeunes, qui nuisent au déroulement des entraînements et peuvent également nuire au club de façon plus générale.
- La gouvernance : pour valider la mise en place de commissions permettant à chacun de s'investir s'il le souhaite dans la vie du club et leur périmètre d'action.
- Les remboursements de frais : le club prend en charge certains frais engagés par les archers et bénévoles. Ces remboursements ont été redéfinis par le bureau et les modalités sont maintenant jointes au règlement intérieur.

Le règlement intérieur proposé est présenté aux membres de l'association présents et soumis au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 38

Par conséquent, **le règlement intérieur proposé est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

RAPPORT FINANCIER 2024-2025 ET PRÉVISIONNEL 2025-2026 – PAR ROMAIN FALLET

Plusieurs évolutions ont été mises en place au cours de l'année écoulée pour la gestion financière du club :

- Numérisation des pièces comptables pour qu'il soit plus simple de retrouver les factures des achats et autres éléments
- Mise en place d'un logiciel de facturation pour davantage de rigueur dans nos facturations et rejoindre nos ambitions de développement
- Mise en place de la location de matériel. C'est un gros chantier qui n'a pu être mis en place que sur un seul trimestre l'année dernière. La location se veut à un prix qui reste abordable pour tous et toutes, mais cela nous permet de renouveler notre stock. N'étant pas épargnés par l'inflation, cette mesure s'avérait nécessaire.

Bilan financier 2024-2025

Le bilan financier de l'année 2024-2025 présente un résultat négatif de 864,19€. Les dépenses s'élèvent à 64 468,38€ et les recettes à 63 604,19€.

Nous avons également 20 700€ sur notre compte épargne, auquel nous n'avons pas touché cette année. Ce résultat est dû principalement à la revalorisation du salaire de Jean-Baptiste car nous n'étions pas dans la légalité et il a fallu y remédier, et au fait que nous n'avons pas touché la subvention Cap'Asso, qui est une aide au financement de l'emploi.

Le bureau a limité l'aide pour les participations aux Championnats de France à 200€ maximum par compétition par archer. Cela ne concerne que peu d'archers actuellement mais l'objectif du club étant que chacun puisse participer à ces compétitions nationales s'il le souhaite, ces dépenses vont être amenées à augmenter et donc il fallait l'anticiper.

Cependant, il est souligné que grâce à l'investissement des bénévoles dans nos différents événements, nous avons plus de recettes que les années passées, et que cela représente davantage que les subventions, ce qui est très positif. Ce qui rapporte le plus au club est l'organisation de compétitions, l'organisation du loto. L'organisation des stages semble également être très bénéfique pour le club car cela n'occasionne que peu de dépenses, cependant il faut prendre en compte que les heures de Jean-Baptiste sur ces stages sont payées, et donc que cela diminue le bénéfice apparent pour cette action de 1 193,50€.

Rapport vérificateur aux comptes

J'atteste la bonne tenue des comptes de l'Association Les Archers de La Croix en Touraine qui portaient sur la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Tous les documents comptables nécessaires à mon examen ont été mis à ma disposition.

J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes. Aucune anomalie n'a été mise à jour.

Je propose à l'assemblée générale de donner quitus aux instances dirigeantes de l'association.

Le vérificateur aux comptes, Séverine SUTTON

Le rapport financier 2024-2025 proposé est présenté aux membres de l'association présents et soumis au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 38

Par conséquent, **le rapport financier 2024-2025 proposé est validé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

Prévisionnel 2025-2026

Le budget prévisionnel global présenté à l'Assemblée Générale est de 65 061€.

Quelques précisions sont apportées :

Dans les recettes, il est prévu 15 345€ de prestations de services, ce qui correspond aux prestations facturées des NAP et de Loches. Il est également prévu 650€ de partenariat, ce qui représente un beau challenge. La baisse de la part des cotisations est liée à une diminution du nombre de licenciés par rapport à l'année dernière. Dans les produits exceptionnels, une reprise du livret d'épargne est présentée pour équilibrer le déficit de l'année 2024-2025.

Dans les charges, il est prévu 1 820€ de budget pour les dépenses de nourriture et de petit matériel lié à l'organisation de nos événements, et 450€ pour l'animation du loto par Philippe, notre animateur habituel. Il est également budgété 8 550€ pour l'achat de récompenses, de ciblerie et de matériel d'archerie, et 1400€ pour les remboursements de frais de compétition pour nos archers. Les charges liées à l'emploi représentent 18 492€.

Pour 2025-2026, un renouvellement de la subvention Cap'Asso va être demandé car notre convention actuelle se termine. Cette aide court sur 3 ans et peut être renouvelée un maximum de 3 fois. Nous allons demander notre dernier renouvellement. Une réflexion doit être menée pour diversifier nos sources de financement pour pouvoir faire sans cette aide. Des pistes sont à l'étude : développement du partenariat et des prestations facturées, par exemple pour des comités d'entreprises. Il est précisé que si la prestation de Jean-Baptiste à Loches se termine, cela représente une perte de 3 000€ environ sur le budget.

Mme BARBOUX, représentant la Mairie de La Croix en Touraine en tant qu'adjointe au Maire, précise que le centre Lorin est prêté gratuitement par la commune pour l'organisation de notre loto, ce qui n'apparaît pas dans les comptes présentés. Par ailleurs, le centre est prêté pour le week-end complet, ce qui permet si nous le souhaitons d'organiser notre loto sur 2 jours.

Il était prévu en 2025 d'organiser notre loto sur le week-end complet comme en 2024, cependant, la concurrence des lotos sur le territoire est importante, et la tenue d'un gros loto à Montlouis sur Loire le même week-end que nous, nous a contraint à ne l'organiser que le dimanche.

Pour ce qui concerne les récompenses, il est précisé par des adhérents qu'il est possible de négocier avec des commerçants des lots, comme cela avait été fait une année avec des pommes, qui nous avaient été données gratuitement. Cette piste devra être étudiée pour permettre de réduire la part des dépenses liées aux récompenses.

Le budget prévisionnel 2025-2026 est présenté aux membres de l'association présents et soumis au vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 38

Par conséquent, **le budget prévisionnel 2025-2026 proposé est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

Les vérificateurs aux comptes pour l'année 2025-2026 sont : Barbara GUEPIN et Séverine SUTTON.

Proposition d'évolution des tarifs de licences :

Dans l'optique de réduire notre dépendance aux subventions, il est proposé une augmentation du prix des licences pour l'année 2026-2027. La dernière augmentation a eu lieu en 2022. Actuellement, le prix de la licence est réparti comme suit :

	Adulte	Jeune
Prélèvement FFTA	46€	28€
Prélèvement Comité régional	24€	18€
Prélèvement CDTA37	7€	6€
Part Club	73€	78€
Montant total	150€	130€

La part restante au club sur le montant total de la licence est équivalente à un montant de 6€ par mois environ pour bénéficier de toutes nos installations, du matériel et de l'accompagnement d'un professionnel.

Il est proposé d'augmenter le prix des licences de 10€ pour les jeunes et 15€ pour les adultes. Nous mettons en place progressivement la location du matériel mais nous fournissons le petit matériel (palette, dragonne, brassard, carquois, ...) que les autres clubs demandent d'acheter. L'augmentation du prix du matériel, entre autres, justifie cette proposition d'augmentation.

Par ailleurs, une augmentation de 1€ de la part du CDTA37 sera effective à partir de l'année 2026-2027. Le bureau propose donc des licences aux prix de 165€ pour les adultes et 140€ pour les jeunes à partir de la saison 2026-2027, plus 10€ lors de la première licence.

Voix contre : 3

Abstentions : 4

Voix pour : 31

Par conséquent, **la proposition de modification du prix des licences à partir de l'année 2026-2027 est adoptée à la majorité des adhérents présents et représentés.**

Proposition de l'Assemblée Générale au sujet de la location du matériel

Les adhérents présents à l'Assemblée Générale proposent par ailleurs d'augmenter la location du matériel, le taux pratiqué actuellement leur semblant faible par rapport à la valeur du matériel confié. Cependant il est précisé que cela peut vite représenter un coût élevé pour certaines familles en difficulté, et qu'il n'est pas possible de faire des tarifs « à la carte ». Il est important pour le club de pouvoir continuer à accompagner les familles à investir progressivement dans l'achat de matériel. Après échanges, il est proposé d'augmenter ce tarif de location jusqu'à un maximum mensuel de 5% de la valeur neuve du matériel confié. Le taux appliqué sera décidé par le bureau dans la limite de ce taux défini par l'Assemblée Générale, en veillant à ce que cela reste abordable pour les archers et leurs familles. Les conventions de location étant déjà signées pour cette année, cette augmentation ne pourra prendre effet qu'à partir de la saison 2026-2027.

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Voix pour : 36

L'augmentation du taux appliqué pour la location du matériel à un maximum de 5% mensuel de la valeur neuve du matériel confié est donc validée à la majorité des adhérents présents et représentés.

Mme BARBOUX, représentant la Mairie de La Croix en Touraine en tant qu'adjointe au Maire, précise que la Mairie de La Croix en Touraine peut apporter une aide financière aux enfants de la commune par le biais du Pass Activités.

RAPPORTS ET PROJETS DES COMMISSIONS

Commission sportive - par Annette VILLATE

Tir à 18m : 29 archers ont participé à 14 compétitions en salle.

12 participants au championnat départemental, 4 médailles d'or et 1 médaille d'argent.

7 participants au championnat régional, 2 médailles d'or et une médaille de bronze.

En Coupe départementale par équipe, une équipe Arc à poulies classée 8ième, deux équipes Arc classique classées 2ième et 3ième et une équipe Jeunes classée 2ième.

2 équipes de débutants et 1 équipe arc à poulies au Trophée des mixtes en salle

Au championnat de France, Marine GIRARD prend la 6ième place en Elite Bare Bow.

Tir Extérieur : 18 archers (9 adultes, 9 jeunes) se sont engagés sur le tir extérieur aux distances internationales et 4 autres sont restés sur les distances nationales

En championnat départemental : 4 jeunes participants, 1 médaille d'or, 1 bronze (pas d'adultes car manche de Division Régionale)

En championnat régional : 8 jeunes, 3 médailles d'or, 1 bronze

Une équipe U13/U15 classée et une médaille d'or pour l'équipe U18/U21

6 adultes, 1 médaille d'or, 1 bronze

L'équipe de DR1 se classe 3ième et l'équipe DR2 4ième

3 sélectionnés pour le championnat de France : Baptiste SIEP-LEROUX 17ième, Alexandre LACROIX 74ième et Jean-Baptiste DUBOIS 82ième

Tir 3D : 15 archers ont participé à au moins un concours 3D. Nous avons été présents sur 16 concours différents. 7 archers engagés sur le championnat départemental : 4 médailles d'or, 1 argent et 1 bronze. Pas de participation au championnat régional. 3 sélectionnés pour le championnat de France : Christophe THIBault 13ième en Arc Droit, Lana TILLOUX 8ième en U15 Arc Nu et Marine GIRARD qui remporte une belle médaille d'argent en Elite Arc Nu.

Tir en Campagne : Seulement 4 archers ont participé à 4 compétitions

En championnat départemental : 3 médailles d'or

Bien que sélectionnée pour le championnat de France, Marine GIRARD n'a pas participé

Tir Beursault : 13 archers ont tiré au moins un Beursault

11 participants au championnat départemental et régional

Au départemental : 7 médailles d'or, 2 argent, 1 bronze

Au régional : 7 médailles d'or et 2 argent

9 archers ont participé au tir du Bouquet.

3 archers qualifiés pour le championnat de France à Soissons : Baptiste SIEP-LEROUX 5ième en U18 Arc Classique, Christophe THIBault 5ième en Arc Droit, Thierry SUTTON 52ième en S2 Arc Classique.

Commission Habillement / Goodies - par Caroline PROUTEAU

VENTE Tee-shirt compétitions

10 tee-shirts ont été fabriqués cette année, dont 2 oubliés l'an dernier.

1 tee shirt pour une jeune a été payé mais a été oublié lors de la commande. Il sera inclus dans la prochaine.

ECUSSONS :

250 écussons thermocollés ont été réalisés. Ils sont disponibles à la vente et peuvent également être distribués en lots lors de diverses occasions. D'autres modèles brodés sont en cours d'étude pour être proposés à la vente lors des prochains concours.

Porte-clefs / autocollants / trophées :

Des porte-clefs en bois ont été offerts lors du tir 3D de mars

Des futures réalisations de porte-clefs et/ou trophées en bois sont en cours d'étude pour les futures compétitions organisées par le club, et seront disponibles également à la vente (hors trophées).

Des autocollants ont été réalisés, disponibles à la vente au prix de 1€, offerts par le partenaire du club.

PROPOSITIONS 2025 :

- **Tee-shirt compétition** : compliqué d'avoir un tarif meilleur pour uniquement 10 ex
- **Débardeurs impression** logo cœur + dos : 100 ex à 11.95€ HT l'unité ou full print 16.95€ HT
- **Ecussons brodés** : dimensions 8 cm -- Monochrome - réalisés sur une base de coton sergé ou feutrine 150,00 ex à 4,95 l'unité

DEMANDES FORMULÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Étudier la possibilité de réaliser des maillots pour les bénévoles de couleur vive, qui resteraient en stock au club, pour faciliter le repérage des bénévoles à qui les compétiteurs peuvent s'adresser si besoin
- Avoir des maillots de club plus chaud pour les compétitions extérieures par température fraîches

Commission Organisation 3D/parcours - par Frédéric TRINQUARD

- Organisation de nos concours 3D sur 2 lieux : La Herserie (en échange d'une journée de travaux d'entretien du parc), et dans les bois à Chenonceaux
- En 2024-2025 : une journée dédiée à la réparation de la ciblerie. Il est nécessaire d'améliorer la communication de ces journées pour faciliter l'implication de chacun.

PROJETS 2025-2026 :

- 2 journées prévues pour la réparation des bêtes (peinture et collage), et les modifications des tatamis récupérés pour être utilisés comme protections lors des concours 3D.
- Besoin de davantage de bénévoles pour la mise en place des parcours car les tatamis vont être encombrants à transporter et installer

Présentation du rétroplanning pour l'organisation d'un 3D :

- **3 mois avant** : demande par écrit aux différents propriétaires des terrains par le président (pour Chenonceaux)
- **2 mois avant** : inspection du terrain, repérage des circuits éventuels (3 bénévoles minimum), réservation des tables, bancs et barnums / essayer de faire paraître le mandat 2 mois avant et non pas un mois avant pour permettre de faire des relances.
- **1 mois avant** : débroussaillage, établissement des distances, pose des piquets rouge et piquets bêtes, choix des animaux (5 bénévoles minimum)
- **1 ou 2 semaines avant** : piquetage complet, vérification et nettoyage terrain, préparation des sacs animaux, transport des podiums et des cibles d'échauffement (5 bénévoles minimum)

- **Samedi matin du jour J** : installation du parcours (3 équipes de 4 bénévoles minimum), installation des toilettes (pour Chenonceaux uniquement – 2 bénévoles), installation intendance : greffe, tables, bancs, barnums (4 bénévoles), installation terrain d'échauffement (2 bénévoles)
- **Pendant le concours** : greffe (2 bénévoles), buvette (équipes de 2 bénévoles), gestion de la restauration (2-3 bénévoles), personnes à disposition des arbitres si besoin (2 bénévoles)
- **Après le concours le dimanche soir** : démontage du parcours, rangement des bêtes dans le hangar (plus il y a de bénévoles plus cela va vite)
- **Pour la Herserie**, besoin de bénévoles le lundi pour rapatrier les bêtes au hangar et les ranger.

DEMANDES D'ARCHERS PARCOURS PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Au jardin d'arc, essayer de dégager un espace pour l'entraînement au 3D
- Essayer d'avoir un arrangement avec un club qui dispose d'un terrain permanent pour pouvoir s'entraîner chez eux.

Commission Matériel Ciblerie - par *Thierry SUTTON et Christophe THIBAUT*

- Construction d'une dizaine de 10 Chevalets
- Test de fabrication d'un nouveau modèle de chevalet mobile pour le jardin d'arc
- Modification de notre jeu d'arc avec des cibles qui ont été abaissées
- Remplacement des roulettes sur les panneaux de séparation aux Aigremonts et en cours pour Athée

PROJETS 2025-2026 :

- Réfection du mur de tir d'Athée sur Cher
- Finaliser les modifications des cibles du jeu d'arc en mettant des portes adéquates
- Besoin de lasurer les cibles au terrain et les gardes du beursault (proposition de l'Assemblée Générale d'impliquer jeunes)
- Faire une demande pour réparer le portail et refaire le chemin (demande à faire par mail : associations@mairielacroixentouraine.fr – vérifier adresse)

Commission Matériel Archerie - par *Jean-Baptiste DUBOIS*

- Achat de nouveaux arcs pour les débutants (public de plus en plus jeunes, besoin d'adapter notre matériel) ainsi que d'accessoires pour le club (élastiques bandes), fabrication de planches d'équilibre par Alex
- Recensement de notre parc matériel et enregistrement dans le logiciel qui permet de gérer les conventions. On dispose d'un parc de matériel d'une valeur neuve de près de 20 000€ que l'on met à disposition des archers du club.

PROJETS 2025-2026 :

- Investissement dans le matériel pédagogique à prévoir (miroirs, balles de tennis, plots, élastiques, grip trainer)
- Investissement à prévoir pour faire évoluer le parc matériel pour les jeunes. Besoins : pouvoir faire progresser le poids de l'arc en parallèle de la puissance. 2 à 4 Poignées de 21" plus légères, plusieurs paires de branches faibles puissance 16# 18# de meilleure qualité, stabilisations légères (différentes dimensions latéraux 10"-12"-14", centraux de 20" / 24" (voire réglable en taille) et système de masses compatibles avec tout le parc, plus facile à gérer), réflexions sur les jeux de flèches pour remplacer les Médailles XR qui commencent (pour certaines) à en être à leur 10^è saison consécutive.

Commission Communication - par Caroline PROUTEAU et Marine GIRARD

INSTAGRAM :

- Création 31.01.2025
- 62 followers
- 3900 vues des posts / stories
- 204 visites sur profil
- Profil visiteurs : 57% femmes - 43% hommes

FACEBOOK :

- 883 followers
- 57335 vues
- 3400 visites (+ 25% / 2024)
- + 152% interactions avec le contenu (like, commentaires, partage...)
- + 69% clics sur lien

SITE INTERNET :

- Mise à jour de différentes pages (accueil, entraineurs, groupes et horaires d'entraînements)
- 16 actualités depuis la dernière AG

COMMUNICATION INTERNE :

- Création de groupes WhatsApp « test » pour les groupes d'entraînements jeunes, fonctionne plutôt bien pour la communication instantanée, essayer
- Refonte de l'apparence de documents internes (stages, organigramme bureau et commissions, appels à bénévolat ...) et des mandats

PROPOSITIONS 2025-2026 :

Reporter terrain :

- proposer aux participants et/ou parents de réaliser des articles et prendre des photos sur différents événements de la vie du club et compétitions auxquels ils sont présents pour faciliter la diffusion d'actualités sur le site et les réseaux

Objectif réseaux :

- passer à 80 followers sur instagram
- passer à 950 followers sur facebook

Objectif presse :

- développer notre représentation dans la presse locale (bulletins municipaux, ...) et autres (NR, TV Touraine, ...)

Commission jeunes - par Baptiste SIEP-LEROUX

Bonjour à tous, Le comité jeunes est quelque chose d'assez nouveau, il a été mis en place l'année dernière. Cette année le comité jeunes a organisé le jeu de fin de saison, qui a pu permettre de mieux se connaître (toutes générations confondues) et de partager un moment convivial sous la forme d'un jeu de l'oie. Pour cette année, le comité jeunes a de nouveaux projets plus développés. Le comité souhaiterait organiser une journée de préparation mentale pour les jeunes. Cela a pour but qu'ils prennent confiance en eux pour un meilleur développement personnel mais pas seulement. Aujourd'hui la santé mentale est en première ligne chez les jeunes. Cette journée permettrait d'aborder des sujets liés et cela sous différents petits jeux ou quizz.

De plus, le comité ne s'arrêtera pas là et a un projet assez conséquent, qui sera compliqué à réaliser mais pas impossible. Jadis, le club emmenait des jeunes compétiteurs au TNJ (Tournoi National Jeunes). Le

projet serait de les envoyer pendant un weekend. Cela a pour but de renforcer la cohésion entre tous, et de découvrir une compétition nationale avec tout ce qui s'ensuit. Moi-même faisant partie du groupe régional, j'ai pu être emmené par la région et découvrir tous les bienfaits et l'expérience qu'un TNJ peut apporter. Maintenant cela aura un coût, et pour que les parents des jeunes n'aient pas à se ruiner nous avons pensé à une possible vente de gâteaux tout au long de l'année, à travers les portes-ouvertes, ect. Alors maintenant on vous demande tout votre soutien pour que ce projet puisse voir le jour pour nos jeunes archers.

PROPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Organiser une tombola pour récolter des fonds dédiés aux déplacements pour un TNJ lors du loto

Commission développement - par Christophe THIBAUT et Thierry SUTTON

- Valorisation de l'aspect « tradition » du tir à l'arc grâce à des pistes d'amélioration de notre jeu d'arc. Présentation du jeu d'arc d'Essomes sur Marnes, lieu du Tir du Championnat de France Beursault pour les archers du club. Photos de l'allée du Roy bitumée, du pas de tir couvert par des pare-soleils, et de l'allée des chevaliers couverte.
- Demandes :
 - o Demande d'autorisation pour couvrir le jeu d'arc (pas de tir) et mettre des éclairages : demande à faire auprès de la communauté de communes
 - o Plantation d'une haie
 - o Sécurisation avec une lisse en bois

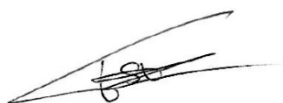
PROJET DE CLUB 2026-2030

Notre projet de club actuel arrive à son terme en 2026 et nous avons besoin de travailler sur le suivant (2026-2030). Il s'agit d'un document nécessaire pour l'obtention des labels par la fédération, qui guide également le bureau dans ses décisions pour le club. Il présente les grands objectifs stratégiques du club, qui pourront ensuite être déclinés en plan d'action pour les atteindre.

Votre participation à l'élaboration de ce document est importante pour que le futur projet de club prenne bien en compte les souhaits d'un maximum d'adhérents. Nous proposons aux personnes intéressées par cette réflexion une première réunion le jeudi 6 novembre à 20h30. Si vous ne pouvez pas être présents aux diverses réunions qui seront organisées, vous pourrez bien sûr nous transmettre vos envies et idées. Des points d'avancement régulier seront envoyés à l'ensemble des licenciés afin de prendre en compte l'avis de chacun.

Clôture de l'Assemblée Générale par un buffet campagnard à 22h15

Le président,
Thierry SUTTON



La secrétaire
Marine GIRARD

